ZAC EURORENNES

Rennes

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tel : 02.99.35.15.15

2. **Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. **Objet du marché et lieu d'exécution**

ZAC EURORENNES – Travaux de désamiantage, déconstruction et gestion des remblais des quais de la halle Sernam, boulevard Solférino à Rennes.

4. **Visite de site obligatoire**

Deux visites de site sont programmées : jeudi 08 février 2018 à 11h ou lundi 12 février 2018 à 11h.

5. **Durée du marché**

La durée du marché est de 17 semaines avec une période de préparation de 5 semaines et un délai d'exécution des travaux de 12 semaines à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de démarrage : Avril 2018.

6. **Modalités de retrait du dossier de consultation**

Retrait dématérialisé **:** le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com

7. **Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme https://territoires.achatpublic.com, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

8. **Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. **Critères pondérés de jugement des offres**

Le jugement des offres est basé sur les critères suivants :
Valeur technique : 40% Délais : 20% Prix des prestations : 40 %

10. **Renseignements administratifs et techniques**

Les questions sont à poser via la plateforme de dématérialisation https://territoires.achatpublic.com. Les réponses seront également transmises via cette plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

11. **Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abélard – 35000 RENNES.

12. **Date limite de remise des plis**

Mercredi 21 février 2018 à 12h.

13. **Date d'envoi à la publication**

Mardi 30 janvier 2018.